MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Vaincre la Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique et grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires, nous finançons entièrement cette journée de colloque. Nous vous serions reconnaissants **d'être particulièrement vigilants concernant le coût des transports**.

L'association prend en charge, selon votre profil, les frais suivants :

Profil	Hébergement	Restauration*	Transport
Jeune chercheur(e)	une nuit (petit-déjeuner inclus)	oui	oui
Invité(e)	une nuit (petit-déjeuner inclus)	oui	oui
Chercheur(e) ou soignant(e)	non	oui	non

**La restauration concerne le cocktail dinatoire proposé lors de la Rencontre et le déjeuner qui vous sera proposé à l'Institut Imagine.*

Important : pour les jeunes chercheur(e)s, la prise en charge de vos frais de transports et d'hébergement est conditionnée à la présentation de vos travaux lors du colloque (a minima sous la forme d'un poster).

HEBERGEMENT

Si vous souhaitez que nous vous réservions une chambre la veille du colloque, veuillez l'indiquer lors de votre inscription.
Pour les jeunes chercheur(e)s, une chambre simple à l'hôtel CISP Kellermann Paris 13ème sera réservée.
Pour les invités, une chambre simple vous sera réservée à l'hôtel Ibis rue de Tolbiac/ou Ibis avenue d'Italie Paris 13ème.

Important : Merci de nous prévenir dans les meilleurs délais, en cas d'impossibilité de venir à l'hôtel une fois la réservation effectuée. Si vous ne vous présentez pas, nous serons quand même facturés.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Vaincre la Mucoviscidose prend en charge les frais de voyage des jeunes chercheurs et des invités venant de province selon les termes décrits ci-dessous.

EN VOITURE/COVOITURAGE

Par décision du Conseil d'administration, **les frais kilométriques sont remboursés au tarif**

unique de 0,35 € du kilomètre (en vigueur au 01/01/2024) aux seules conditions suivantes : le montant total à rembourser doit être inférieur ou égal au tarif SNCF 2ème classe (sur justificatif).
Pensez au covoiturage !

EN TRAIN
Anticipez vos réservations afin de bénéficier des tarifs avantageux.
Seul le tarif SNCF 2ème classe est remboursé, sauf après accord préalable du Pôle recherche.
P.S. : Si vous prenez le billet de train en première classe le remboursement s'effectuera sur la base du tarif de la seconde classe.

EN AVION
Dans la mesure du possible, le train et le covoiturage sont à privilégier.
Cependant, l'avion est autorisé aux conditions suivantes et sur accord préalable du Pôle recherche :
- Problème de santé (patient),
- Tarif identique à celui d'un billet SNCF 2ème classe (sur justificatif)

Après l'événement :

Important : La gestion des notes de frais est dématérialisée via l'application N2F (sur mobile et/ou PC). Si vous avez déjà un compte N2F, vous pourrez soumettre votre note de frais après l'événement en vous connectant à votre compte. Dans le cas contraire, à la suite de votre participation, une invitation de N2F (pensez à vérifier dans vos spams !) vous sera envoyée, afin de créer un compte et d'enregistrer votre note de frais.

Lors de l'enregistrement, veuillez sélectionner l'action « 4AAPR409 » qui correspond à l'évènement.

Aucune demande ne sera traitée par e-mail.

Les dépenses ne seront plus remboursées passés un délai de trois mois après l'évènement.

Pensez à l'abandon de frais (nous vous transmettrons un reçu fiscal) !